



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

OPCVM & fonds d'investissement FIA agréés de droit français: Fonds à vocation générale

**Fiche d'agrément lors de la constitution d'un fonds d'investissement à vocation générale/fonds de fonds alternatifs/fonds professionnel à vocation générale (ou d'un compartiment de fonds d'investissement à vocation générale/fonds de fonds alternatifs/fonds professionnel à vocation générale)**

Publié le 26 novembre 2019

Ce document constitue l'annexe I de l'instruction AMF DOC-2011-20.

[Télécharger le contenu](#)

[Haut de page](#)